

## **Projet Missionnaire à Rennes — Cahier des charges**

“Comme des flambeaux dans le monde, portant la parole de vie”

Phil 2 :15-16

### **1) Contexte : une dynamique porteuse.**

#### **Une agglomération en pleine expansion.**

L'agglomération rennaise augmente de plus de 1500 personnes par an. Se promener dans les rues de Rennes permet de voir notre ville évoluer. L'architecture se modifie profondément pour accueillir les nouveaux arrivants. De nouveaux quartiers apparaissent liés à la mise en service de la seconde ligne de métro et, dans un proche avenir, la mise en fonction de trolleybus. Ces voies de communication convergent vers le centre-ville à proximité du temple.

C'est une population jeune qui s'installe dans notre ville : jeune par ses étudiants, mais aussi et surtout par ses couples et familles. Une ville dont l'attractivité se confirme.

#### **Une Eglise en mouvement, ouverte et accueillante.**

Cette concentration de population dans un cadre de vie agréable est une opportunité pour notre Eglise. Nous sommes devant une population qui est en quête de sens, qui cherche une parole qui la fait vivre. Le problème, c'est que cette population ne vient pas spontanément dans notre Eglise. Il faut donc partir à sa rencontre.

De notre côté, notre Eglise a des atouts : un temple et des locaux paroissiaux neufs et fonctionnels, imaginés par les concepteurs dans l'idée d'un « centre de rencontre ». Il est situé au cœur de la ville dans la toute proximité des lignes de métro et de bus.

Mais surtout, nous vivons dans une communauté de plus en plus nombreuse, priante, et vivant de véritables moments de fraternité. Cette dynamique permet une capacité d'ouverture et d'accueil.

### **2) Les objectifs généraux : quel projet ?**

Un défi s'offre à nous : trouver le bon langage pour entrer en communication avec toutes ces

personnes, proposer notre théologie et spiritualité à des personnes en recherche et les faire connaître à des nouvelles générations qui ignorent tout de la spiritualité chrétienne.

Pour cela, il nous faut savoir les écouter et leur parler sans tomber dans un langage et des pratiques codés. Il faut inventer de nouveaux modes d'échanges qui parlent à ces personnes qui ne savent rien de l'Évangile.

Cette nécessité relève pleinement d'une dynamique missionnaire. Voilà pourquoi nous parlons de « poste missionnaire » et non de poste pastoral. Un poste missionnaire, c'est l'opportunité pour notre Eglise, de partir au-devant de cette nouvelle population.

**Si les perspectives de croissance nous encouragent, elles ne sont pas un but en soi. La croissance ne nous appartient pas, elle n'est pas le premier but de l'action.**

**Ce projet vise à offrir un autre visage de l'EPUdF à Rennes.**

Autrement dit, il vise à :

Annoncer explicitement l'Évangile en parole et en actes, pour favoriser une rencontre personnelle.

Faire connaître l'Évangile à ceux qui n'en n'ont jamais ou plus entendu parler, à travers une approche ouverte sur les enjeux sociétaux contemporains.

Respecter le cheminement de chacun, son intelligence et sa liberté.

Vivre des modes d'expression de la foi différents.

En fonction de la personne missionnaire, de son environnement et de la compréhension de son ministère, d'autres objectifs pourront être discutés.

**Ce projet exige une implication forte des membres et sympathisants de l'EPUdF à Rennes**

**Implication :**

- **Par son soutien spirituel** (prière), humain (témoignage et accompagnement) et matériel (logistique) : Le terme « Eglise », en effet, s'entend comme l'ensemble de ses membres et sympathisants partageant un cheminement de foi, bien plus que l'institution.
- **Par une équipe solidement constituée** pour piloter le projet : le Comité missionnaire (cf. 3b)

- **Par la prise en charge de communication de qualité (plan de communication annuel)**

### **Ce projet vise :**

- ✓ À diversifier les modes d'expression du croire de notre Eglise à Rennes.
- ✓ À favoriser une rencontre avec Jésus-Christ car c'est Lui qui appelle les siens à Son Eglise. Notre communauté devra être attentive, attentionnée pour accueillir et aider les nouveaux paroissiens à trouver leur place dans notre Eglise.

### **3) Les moyens :**

#### **Les moyens spirituels**

L'ensemble de l'Église (groupe de prières, de maisons, culte dominical, paroissiens...) s'engage à soutenir par la prière ce projet.

Le Conseil presbytéral et le Comité missionnaire s'inscriront particulièrement dans cette dynamique spirituelle.

#### **Les moyens humains**

Un **Comité Missionnaire (comité de suivi)** de 6 à 7 (à définir précisément) personnes se réunira autour du missionnaire.

Deux membres du comité seront obligatoirement des conseillers presbytéraux.

Le pasteur de paroisse est membre du comité et il participe avec lui et le missionnaire à une communion théologique et ecclésiale du projet dans les principes de l'EPUDF.

L'objectif de ce Comité Missionnaire est d'être une instance d'échange et de soutien du missionnaire pour l'accompagner dans le discernement et la gestion de son ministère au service du projet missionnaire de notre Eglise. (Cf. §5b)

Le missionnaire peut s'appuyer sur les membres du Comité Missionnaire et sur les paroissiens pour monter des projets concrets.

Le Comité Missionnaire se réunira une fois par mois au minimum.

Il établira avec la personne missionnaire la feuille de route des premiers mois, qui sera

présentée et validée en Conseil presbytéral. Elle sera communiquée aux financeurs du projet.

Cette feuille de route précisera les objectifs à courts et moyens termes et les attendus souhaités (tels que le type d'évènement organisé, la diversité des personnes rencontrées...) en fonction des orientations retenues d'un commun accord.

Elle permettra une mise en perspective de la mission et sera périodiquement revisitée.

### **Les moyens financiers**

L'église mettra à disposition :

- ✓ Un logement de fonction adapté.
- ✓ Un budget de fonctionnement initial établi par le Conseil Presbytéral.  
Dans les années suivantes, le Comité Missionnaire en lien avec le missionnaire, proposera le budget de fonctionnement. Il sera validé par le Conseil presbytéral et entrera dans le budget présenté à l'Assemblée Générale de l'Association Culturelle.

### **Les moyens matériels**

L'Eglise mettra à disposition les moyens dont elle dispose :

- Les locaux (salles de rencontres/activités, temple, bureau...)
- Les moyens techniques : informatique, sono, vidéo...

Les transports publics et/ou partagés (métro, bus, vélos, autopartage...) sont très développés à Rennes. Il ne sera donc pas mis de voiture à disposition au quotidien mais la personne missionnaire pourra s'accorder avec le pasteur paroissial pour un partage en bonne entente de la voiture pastorale.

### **Le cadre de la mission**

La personne missionnaire aura un statut de ministre de l'EPUdf. (A voir avec les instances régionales et nationales). Un point d'étape pourra être proposé en fin de 1<sup>ère</sup> année ou à tout autre moment.

Une évaluation avec des représentants du conseil régional se fera au bout de 3 ans, ou avant, sur demande du CP, du CR ou de la personne missionnaire.

#### **4) Le lieu de la mission :**

Le périmètre où s'accomplira l'évangélisation sera celui de l'agglomération rennaises. Notre priorité va vers les quartiers en développement. (Quartier du Nord Est de Rennes (?)).

Le quartier d'implantation exact sera défini avec le missionnaire, en fonction des objectifs définis dans la feuille de route.

Il faudra rapidement évaluer la pertinence de la location ponctuelle ou régulière d'un local (voir de son acquisition) comme point d'accueil, de rendez-vous, de réunions, pour de petites assemblées.

#### **5) Les relations avec la paroisse :**

##### **Lien pastoral**

Le missionnaire collaborera étroitement et en toute fraternité avec le pasteur en poste et les autres ministres du consistoire.

Avec le pasteur et le CP, il collaborera particulièrement en veillant à l'accueil et l'accompagnement des personnes qui seraient amenées à rejoindre notre Eglise par le biais de son ministère.

La personne missionnaire doit être force de propositions et d'initiative dans le cadre de son ministère. Pour cela, elle doit être libérée de toutes les obligations relevant du ministère paroissial pour se consacrer pleinement à sa mission.

Néanmoins, il serait bien que le missionnaire participe ponctuellement, à des moments opportuns, à la vie de l'Eglise pour se faire connaître de la communauté. Cela relève d'un dialogue entre la personne missionnaire, le Comité Missionnaire et le Conseil presbytéral.

Il sera membre de droit du Conseil presbytéral. Il est invité à participer à la pastorale consistoriale et régionale, ainsi qu'à la pastorale missionnaire.

##### **Lien institutionnel**

L'appel du missionnaire sera effectué par le Conseil presbytéral via le conseil régional.

Le ministère sera reconnu au cours d'un culte dominicale. Le missionnaire sera accueilli liturgiquement dans la paroisse.

Le conseil presbytéral aura de manière systématique un point « Mission » inscrit à l'ordre du

jour de ses réunions : il pourra être rempli si nécessaire à la demande du missionnaire, du conseil missionnaire (via les membres du CP y participant) ou du CP.

La personne missionnaire présentera l'évolution de sa mission dans un rapport devant l'AG ordinaire de l'Église, une fois par an.

L'évaluation du ministère sera faite devant le Conseil presbytéral tous les 3 ans. Toute modification du projet devra être validée par le Conseil Presbytéral.

## **6) Un projet missionnaire à Rennes : qu'en attendons-nous ?**

### **Les compétences d'une personne « missionnaire »**

La personne retenue devra posséder de solides connaissances théologiques. Au cours de son ministère, elle devra nécessairement poursuivre un travail d'approfondissement et de compréhension des Ecritures.

Elle devra faire preuve de capacités relationnelles, d'animation et de travail en équipe.

Elle saura développer des outils et des animations qui seront des occasions de rencontres. Sa capacité d'innovation et de création sera grande.

Elle aura à cœur d'informer de son action et sera attentive à ce qui se fait ailleurs.

### **Mise en œuvre du projet missionnaire**

À titre d'information non directive, les idées suivantes ont été lancées, lors des réflexions sur le projet :

(2020) Créer un ou plusieurs événements dans divers lieux pour toucher des publics à l'aide d'outils d'animation appropriés (par exemple : l'exposition biblique « Bible, patrimoine de l'humanité » qui pourrait servir de fil rouge en circulant d'un lieu à un autre...)

Organiser autour de ces événements des espaces de dialogue : conférences, théâtre biblique, café théologique, groupes Alpha...

Constituer un réseau de partenaires et de personnes relais dans la perspective éventuelle de création de groupes de maison.

(2023) Ouverture d'un lieu d'accueil et de rencontre dans un secteur donné sans une connotation religieuse marquée. (Bar ou boutique (?)).

Renforcement et structuration par l'ensemble des membres de la communauté de l'Eglise Protestante Unie de Rennes de l'accueil des personnes qui auraient préalablement eu contact avec le missionnaire.

- Permanences d'accueil (Escale)
- Ouverture des locaux à diverses associations dont le but est en accord avec les principes de l'EPU de Rennes
- Multiplications d'occasions d'accueil d'un public divers (possibilité de prendre son repas de midi au temple, ouverture du temple dans les temps de canicule, temps musicaux...)
- Multiplications de propositions de groupes de partage et de rencontre autour de la prière, de temps culturels particuliers, de lectures de la Bible, organisation de cours Alpha...
- Mise en place d'un groupe louange (12 personnes) porté par une réflexion sur la présence de la jeunesse au culte,

**Un projet missionnaire ne peut reposer uniquement sur la venue d'un missionnaire.**

**Il nécessite, avant toute chose, l'engagement avec joie et conviction de tous les frères et sœurs qui font l'Eglise Protestante Unie de Rennes par la richesse et la diversité de leurs charismes, leurs talents et leurs dons.**

**Que notre attente d'un « missionnaire » se concrétise ou non, l'élan évoqué ci-dessus devra se faire, car l'annonce de l'Evangile demeure notre commune mission.**

**« Et le monde saura que nous sommes chrétiens**

**Par l'amour dont nos actes sont empreints »**

***Tous unis dans l'Esprit, Alléluia 36/24***

**Ayons l'audace de marcher vers l'inconnu en sachant que**

**Jésus-Christ nous précède !**